

radioactifs, la fusion thermonucléaire contrôlée, la production d'hydrogène à partir de l'eau, la sécurité nucléaire, l'utilisation de la chaleur résiduelle, les économies d'énergie, l'utilisation des déchets municipaux et industriels ainsi que l'étude des systèmes énergétiques en général; et

4) enrichissement de l'uranium.

Malheureusement, à la suite du fléchissement des prix du pétrole, la plupart des pays membres se sont désintéressés des solutions énergétiques à long terme. Les figures 21 à 23 montrent bien la diminution des crédits affectés à la recherche, au développement et à la démonstration énergétiques (RDD).

La figure 21 indique les budgets gouvernementaux de RDD énergétique des pays de l'AIE depuis 1975, en dollars US constants de 1985. On constate que les dépenses à ce titre ont culminé à 9,24 milliards de dollars US en 1980 et qu'en 1985, elles étaient tombées à 6,57 milliards de dollars US, soit une baisse de 29 %. Le budget des États-Unis explique à lui seul cette baisse; le bilan des autres pays de l'AIE est partagé. Les crédits affectés à la RDD énergétique ont diminué par rapport au niveau de 1980 dans des pays comme la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni, mais ils ont augmenté au Japon, en Italie et au Canada. Les dépenses du Canada en matière de RDD énergétique ont atteint leur maximum en 1984.

La figure 22 indique la part que représentent les énergies renouvelables dans les dépenses totales relatives à la RDD énergétique depuis 1977. Les dépenses à ce titre ont diminué beaucoup plus que les dépenses totales depuis 1980, soit de 60 %. Ces données montrent bien la baisse d'intérêt pour les énergies renouvelables par suite du fléchissement du prix du pétrole et de la disponibilité de cette ressource. Les États-Unis et le Canada ont connu les baisses les plus importantes, et des pays comme le Japon et la Suède ont aussi diminué leurs dépenses à ce titre. La chute de 75 % dans les crédits alloués à la RDD sur les énergies renouvelables depuis 1980 aux États-Unis est particulièrement surprenante, vu la dépendance croissante de ce pays vis-à-vis du pétrole importé. Seuls la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas ont accordé plus de crédits à la RDD sur les énergies renouvelables en 1985 qu'en 1980; toutefois, en Italie, les crédits de 1985 atteignaient seulement 35 % du maximum de 1984. Au Canada, les 23,5 millions de dollars US alloués en 1985 ne représentaient que 41 % des 57,3 millions de dollars US accordés en 1981. En 1985, les dépenses totales de l'AIE pour la RDD sur les énergies renouvelables représentaient 7,4 % de toutes les dépenses de l'AIE prévues pour la RDD énergétique; en 1981, elles représentaient 13,9 %.

La figure 23 montre l'évolution à la baisse des budgets consacrés à la RDD sur les économies d'énergie. La baisse des dépenses, qui s'établit à 31 % depuis 1980, est comparable à la baisse observée pour la RDD énergétique totale. La plupart des pays membres de l'AIE ont été touchés, bien que le Canada, le Royaume-Uni, l'Italie et les Pays-Bas aient un budget supérieur au niveau de 1980. En 1985, le budget canadien de 50,4 millions de dollars US pour la RDD sur les économies d'énergie approchait le sommet de 1984, soit 54,8 millions de dollars US.